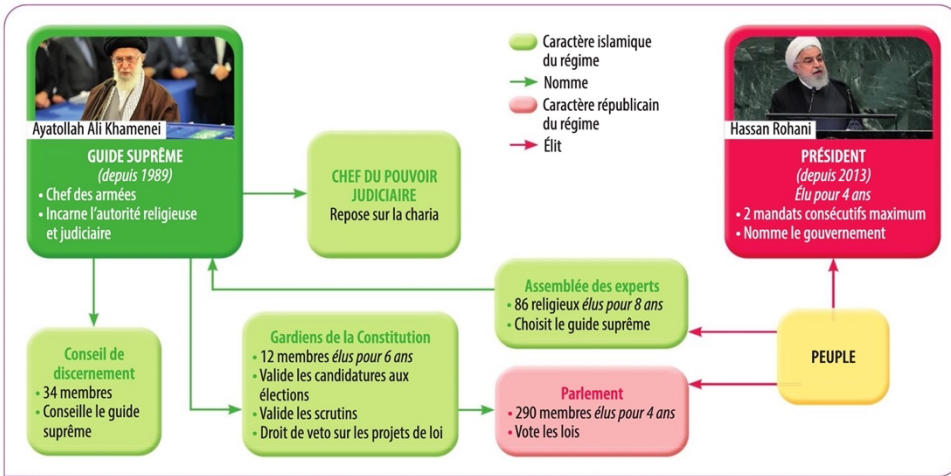


L'Iran, un régime théocratique

La République iranienne repose sur une Constitution théocratique adoptée après la révolution islamique en 1979. Toutes les institutions de l'Iran sont fondées sur les principes de la loi coranique, et les libertés religieuses sont restreintes. Néanmoins les transformations en cours dans la société iranienne contribuent à une contestation du pouvoir des religieux sur le politique.



4 Une liberté religieuse restreinte

Selon l'article 12 de la Constitution, la religion officielle du pays est celle de l'école islamique du chiisme. Les chrétiens, juifs et zoroastriens sont reconnus à l'article 13 comme des minorités religieuses protégées ayant le droit de pratiquer librement leur culte et de former des sociétés religieuses. Au Parlement iranien, deux sièges sont réservés aux chrétiens arméniens – la plus grande minorité chrétienne du pays (300 000), de même qu'un siège aux chrétiens assyriens, aux juifs et aux zoroastriens.

La primauté de l'islam touchant tous les secteurs de la société, les non-musulmans sont exclus des postes politiques et militaires de haut niveau. Ils ne peuvent pas exercer de fonctions dans la magistrature, les services de sécurité, ni être directeurs d'une école publique. En Iran, l'un des principaux obstacles à la pleine liberté religieuse est « l'apostasie¹ ». Même si se convertir de l'islam à une autre religion n'est pas interdit dans la Constitution, cela reste difficile en raison des puissantes traditions islamiques du pays et du système juridique fondé sur la loi islamique.

D'après l'Observatoire de la liberté religieuse, 2019.

1. Fait de quitter une religion.



2 Le retour de l'ayatollah Khomeini en Iran

Le 1^{er} février 1979, deux semaines après le départ précipité du shah d'Iran, le dictateur au pouvoir, l'ayatollah Khomeini revient en Iran, son pays natal, après un exil de 15 ans. Il installe alors un régime unique au monde, une république islamique fondée sur le pouvoir des religieux.

5 Une contestation croissante du régime au sein de la société

D'un côté, une « jeunesse dorée » qui s'est affirmée dans son rejet de la politique et qui constitue une société de détournement et de la consommation ; cette jeunesse – deux Iraniens sur trois ont moins de 40 ans ! – s'étourdit dans une « idée neuve du bonheur », à l'occidentale, une vie de consommation assumée. De l'autre, une jeunesse qui a hérité des apports de feu le « mouvement vert¹ » : émergence de la société civile par l'utilisation politisée des réseaux sociaux. La société civile est un contre-pouvoir dont le régime ne peut plus faire l'économie. Si la République islamique a su investir de 1979 à 1989 les moindres recoins des sphères publique et privée, la théocratie iranienne est aujourd'hui très hétérogène.

Mais le plus intéressant réside dans le désenchantement de la population par rapport au modèle théocratique : on voit émerger la question de la sécularisation à l'occidentale (séparation entre le religieux et le politique) pour sauver la politique de l'emprise religieuse et inversement.

D'après A. M. Chelly, « La société iranienne n'a plus peur de Dieu », propos recueillis par G. Minassian, lemonde.fr, 16 mai 2017.

1. La réélection entachée de fraude du président Ahmadinejad en 2009, entraîna, pendant plusieurs semaines, de grandes manifestations contre le régime tenu par les religieux.



3 Les religions en Iran

Comment les fondements du régime politique iranien contribuent-ils à limiter les libertés ?

- I. Un régime fondé sur l'omniprésence de la religion
- II. Des libertés religieuses restreintes
- III. Une contestation croissante du régime